



COMMUNIQUE DE PRESSE

Beauvais, le 4 mars 2019

Opération de déminage sur la commune de Beauvais-Tillé

Une **opération de neutralisation de deux bombes** de 500 livres (250 kg chacune) sera effectuée par le service de déminage de Laon le **dimanche 24 mars de 7h00 à 12h35**.

Cette opération s'inscrit dans un programme de **dépollution de la zone Novaparc** qui se déroule depuis plusieurs mois. Elle est indispensable pour la poursuite des opérations d'aménagement de cette zone.

Cette dernière opération de neutralisation est la plus sensible, car elle concerne deux bombes de très forte puissance, enfouies à proximité des pistes d'envol de l'aéroport de Beauvais.

La première opération concerne une bombe anglaise située au plus près des infrastructures aéroportuaires. La seconde opération, plus sensible, concerne une bombe américaine dotée d'un dispositif de mise à feu complexe.

Cette opération nécessitera une évacuation dans un rayon de 800 mètres et un confinement dans un rayon situé entre 800 et 1500 mètres. Les conséquences de ce dispositif sont les suivantes :

- Incidence sur l'activité aéroportuaire

L'activité aéroportuaire sera interrompue dès le début de l'opération et jusqu' à son terme. 18 vols seront annulés.

- Incidence sur la circulation

Pendant toute la durée de cette opération, **les axes routiers les plus proches seront interdits à la circulation** (liste des routes fermées en annexe).
Un **dispositif de déviation** sera activé.

Services de l'État dans l'Oise – contact presse

03.44.06.11.46 | 06.38.12.79.09 | pref-communication@oise.gouv.fr

[@Prefet60](https://twitter.com/Prefet60) | [@PrefetdelOise](https://www.facebook.com/PrefetdelOise) | www.oise.gouv.fr

1 Place de la préfecture - 60 622 Beauvais – 03.44.06.12.34

➤ Incidence pour la population

Zone d'évacuation : périmètre dans un rayon de 800 mètres. Sont concernées : deux habitations, un camp d'accueil des gens du voyage, et l'aéroport (dont la tour de contrôle).

Zone de confinement : périmètre dans un rayon compris entre 800 et 1 500 mètres.

Zone d'interdiction de circulation : périmètre dans un rayon de 1 500 mètres.

Rappel des consignes de comportement

Les personnes évacuées dans le rayon de 800 mètres devront avoir quitté la zone avant le début des opérations et attendre la levée du dispositif, signalée par la préfecture, avant de revenir dans cette zone.

Les personnes confinées dans le rayon compris entre 800 mètres et 1500 mètres devront rester à l'intérieur des bâtiments. Il est conseillé de se tenir éloigné des fenêtres pour éviter les blessures par éclat de verre, en cas d'explosion, et dans la mesure du possible de garder les volets fermés.

La cellule de crise de la préfecture sera activée pendant toute la durée de l'opération afin de coordonner l'ensemble des services mobilisés.

Une **cellule d'information du public** sera également ouverte, joignable au **03 44 06 10 60**.

Annexe : liste des routes fermées à la circulation.

Dans le périmètre des 800 mètres :



RD938
RD901
Rue Hippolyte Bayard
Rue Jean-Baptiste Godin
Avenue du Beauvaisis
Chemin du fossé Robert
Rue de Pinçonlieu
Rue Roger Couderc ou Marcel Communeau

Dans le périmètre des 1500 mètres :

RD938	Rue Léonidas Gourdain
RD901	Rue Albert Héraude
RN31	Avenue Salvador Allende
Avenue de l'Europe	Giratoire Corot
Rue Cassini	Village Mikonos
Péage A16	Impasse de la Terre Jean Jacques
Peloton autoroute	Rue de Setubal
Rue Hippolyte Bayard	Les Champs Dolents
Avenue du Beauvaisis	Avenue Pierre Bérégovoy
Rue Jean-Baptiste Godin	Giratoire d'Anjou
Rue de Piçonlieu	Rue du Maine
Impasse de Pinçonlieu	Rue du Maine 1ère allée
Giratoire de la Murette	Rue de Provence
Giratoire Pierre Brisson	Rue d'Anjou
Rue du Moulin de Bracheux	Rue du Languedoc
Rue Jean-Michel Schillé	Rue d'Aunis
Parking covoiturage	Rue du Béarn
Rue Fernand Sastre	Rue des Vosges
Rue Jacques Godet	Rue des Vosges 1ère allée
Rue Colette Besson	Rue des Vosges 2ème allée
Rue du Val	Rue du Roussilon
Rue Paul Gauguin	Rue du Dauphiné
Allée Edgar Degas	Avenue de Bourgogne
Rue de Nivillers	Rue de Witten
Allée Maurice de Vlaminck	Rue Konrad Adenauer
Rue Vincent Van Gogh	Rue de Tilloy
Allée Maurice Utrillo	Giratoire de Tilloy
Rue Berthe Morisot	Rue de Maidstone
Allée André Derain	Giratoire de Champagne
Impasse Saint Antoine	Rue Léonard de Vinci
Rue de Laversines	Rue Jean Monnet
Avenue Corot	Avenue Paul Henri Spaak
Rue des blancs pains	Rue Alcide de Gaspéri
Rue de Saint-Just en Chaussée	Giratoire Paul Henri Spaak
Avenue Jean Moulin	Rue de Savoie
Rue du Berry	Route de l'aéroport (commune de Tillé)
Rue des Ardennes	
Rue d'Auvergne	
Avenue du 8 mai 45	
Impasse du 8 mai 45	
Impasse Corot	

Services de l'État dans l'Oise – contact presse

03.44.06.11.46 | 06.38.12.79.09 | pref-communication@oise.gouv.fr

 @Prefet60 |  @PrefetdelOise | www.oise.gouv.fr

1 Place de la préfecture - 60 622 Beauvais – 03.44.06.12.34